

## CARTE D'IDENTITÉ DES PME

Les PME françaises de moins de 250 salariés concentrent près des deux tiers de l'emploi total, salarié et non salarié. Parmi ces PME, les entreprises de moins de dix salariés occupent 30 % de l'emploi total et les TPE de moins de vingt salariés à peu près la moitié.

Les TPE de moins de vingt salariés représentent à elles seules plus d'emploi (5,8 millions de personnes en 2000) que les grandes entreprises d'au moins deux cent cinquante salariés (5,6 millions de personnes).

En termes de valeur ajoutée, le poids des PME est légèrement moins important qu'en termes d'emploi, mais elles créent encore plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'ensemble industrie-commerce-services (soit 350 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000).

En revanche, dans tous les secteurs le poids des PME en termes d'investissements et d'exportations est plus faible : sur l'ensemble industrie-commerce-services, seulement 36 % des investissements et 28 % des exportations sont le fait des PME de moins de deux cent cinquante salariés.

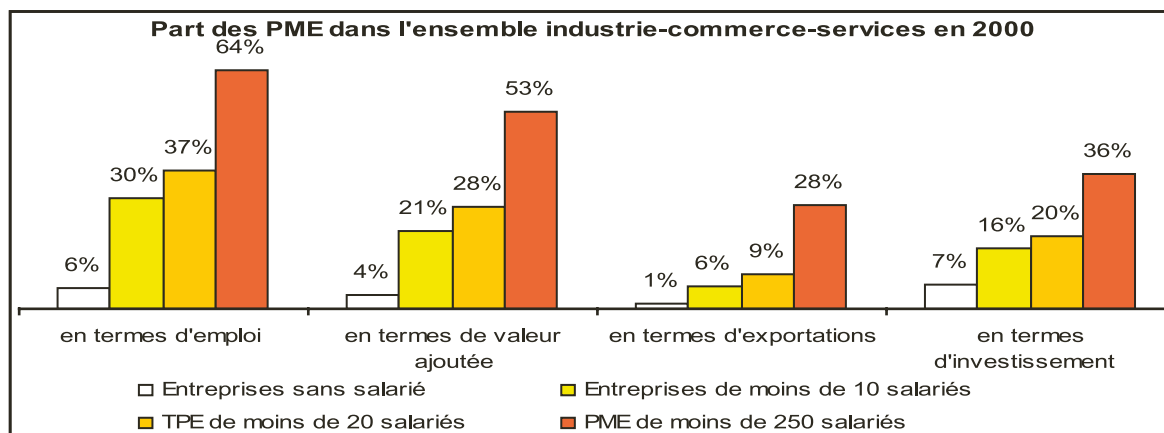
**O**n dénombre en France métropolitaine, dans le champ industrie-commerce-services, deux million quatre cent mille entreprises, dont seulement un million emploient des salariés.

Plus d'une entreprise sur deux n'emploie pas de salarié, plus de trois sur quatre en emploient deux au plus et moins de cinq mille en emploient plus de deux cent cinquante.

Plus de la moitié des entreprises (56 %) ont adopté le statut d'entreprise individuelle. Si cette proportion n'est que de 35 % dans l'industrie manufacturière, elle atteint 62 % dans l'ensemble bâtiment-travaux publics.

Parmi ces 2 400 000 entreprises, un peu plus de deux millions ont rempli une liasse fiscale pour l'exercice 2000 : ces entreprises relèvent soit de l'impôt sur les sociétés, soit, lorsqu'il s'agit d'entreprises individuelles, du régime des bénéfices industriels et commerciaux (BIC - régime simplifié ou régime du bénéfice réel) ou encore du régime des bénéfices non commerciaux (BNC - déclaration contrôlée). C'est à partir de ces informations qu'est dressé le portrait qui suit.

Les entreprises ayant opté pour un régime fiscal ultra-simplifié (régime BIC micro-entreprise ou régime BNC déclaratif spécial) sont dispensées de remplir une déclaration et on ne dispose d'aucune information, notamment chiffrée, sur leur activité.



Source : DGI-INSEE-DEcas, base de données fiscales SUSE sur l'année 2000

DIRECTION DES ENTREPRISES  
commerciales, artisanales et de services

Cellule Communication :  
3-5, rue Barbet de Jouy  
75353 - Paris 07 SP.  
Tél. : 01.43.19.42.97  
Télécopie :  
01 43.19.36.52  
<http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr/accueil.htm>

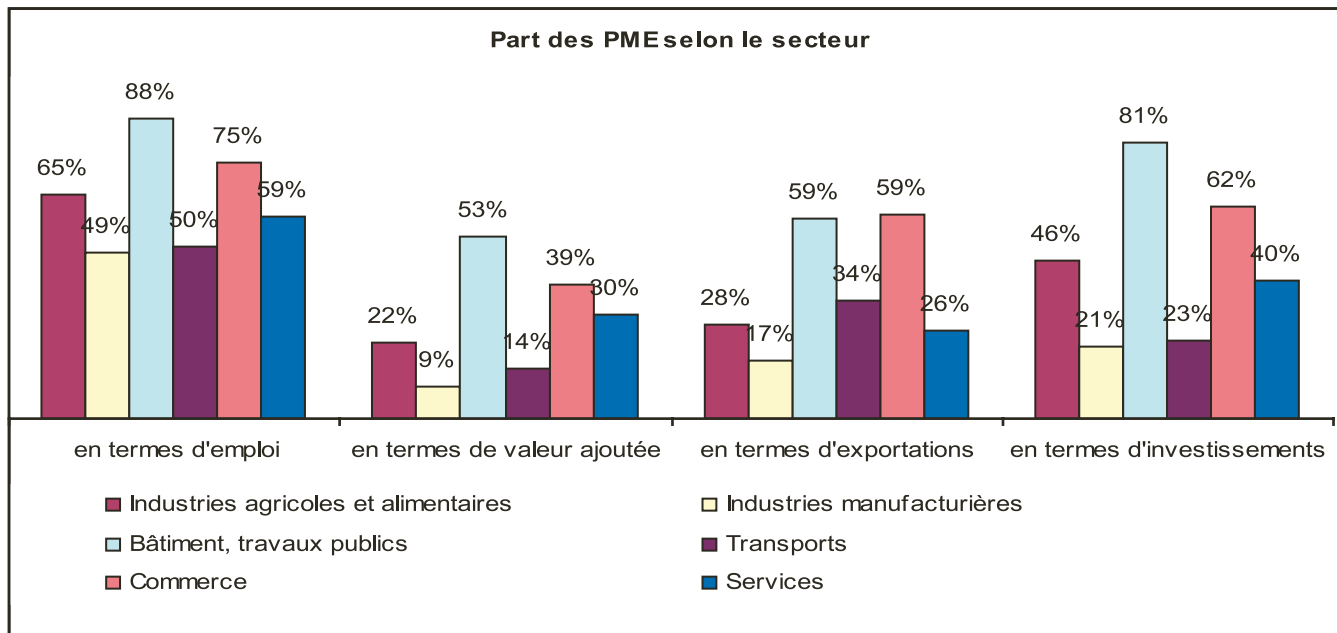
Entreprises en bref,  
Directeur de la publication :  
Patrice Vermeulen.  
Rédactrice en chef :  
Claire Lefèbvre.  
Conception graphique :  
Gilles Deketelaere. ISSN  
0183-0988 - Commission  
paritaire en cours.

Impression : Sager



## LE POIDS DES PME EST FORT DANS LE BÂTIMENT ET LE COMMERCE

Si on excepte l'ensemble éducation - santé - action sociale où les seules entreprises sans salarié représentent en 2000 près du quart de l'emploi total et 28 % de la valeur ajoutée, le secteur le moins concentré est le bâtiment - travaux publics, suivi du commerce, puisque les PME représentent dans ces secteurs respectivement 88 % et 75 % de l'emploi, 85 % et 70 % de la valeur ajoutée, 59 % des exportations, 81 % et 62 % des investissements.

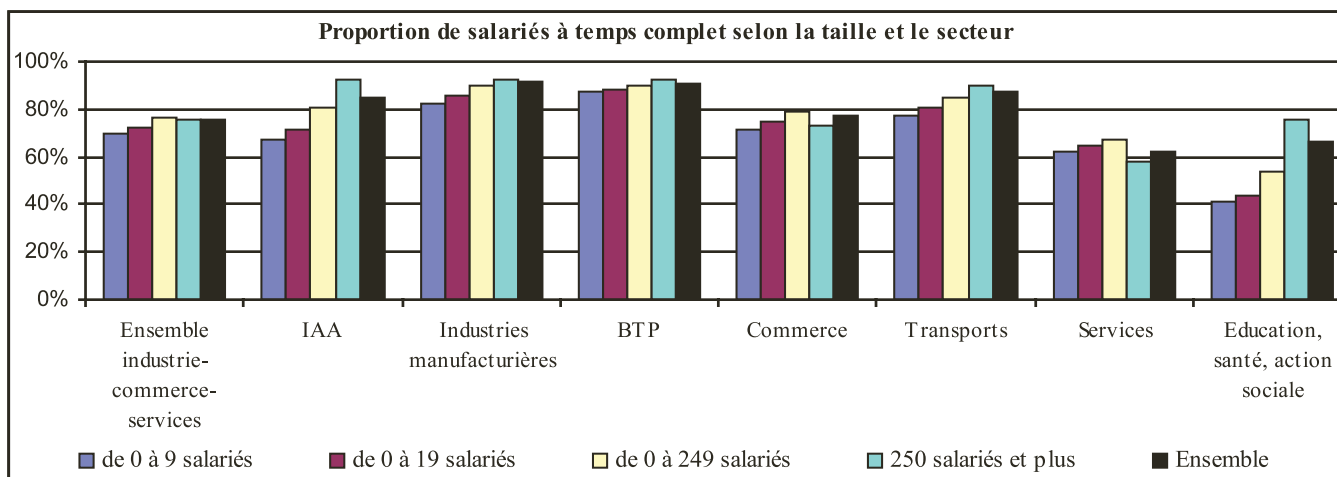


Source : DGI-INSEE-DEcas, base de données fiscales SUSE sur l'année 2000

## UNE GESTION DE L'EMPLOI DIFFÉRENTE DANS LES PME

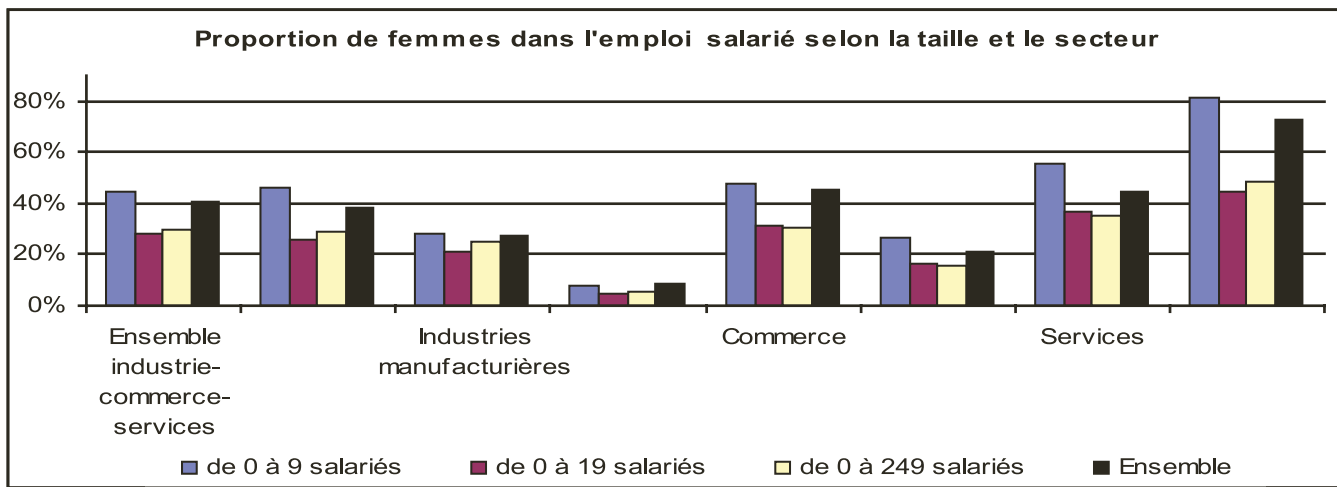
La proportion de salariés travaillant à temps complet (travail à au moins 80 %, hors travail intermittent et travail à domicile) croît avec la taille de l'entreprise, à la fois pour l'ensemble industrie-commerce-services et chacun des secteurs, à l'exception du commerce et des services. Dans ces deux secteurs la proportion de salariés à temps complet des grandes entreprises de deux cent cinquante salariés et plus est inférieure à la moyenne du secteur : la grande distribution et les services opérationnels ont en effet fortement développé le temps partiel.

2



Source : INSEE-DEcas, DADS sur l'année 2000

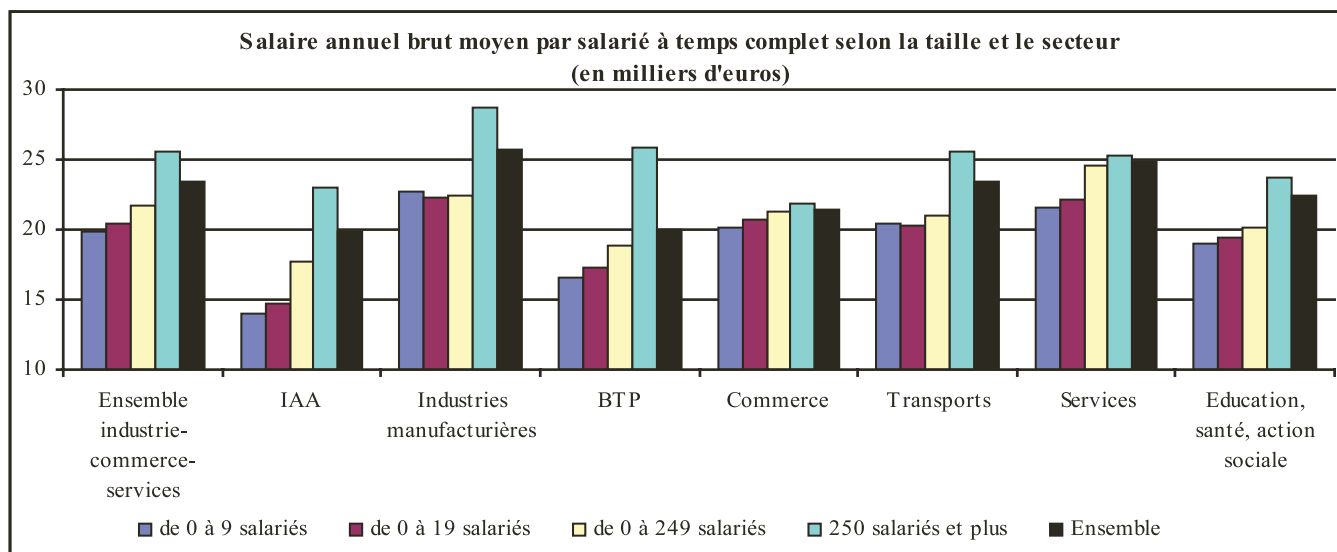




Source : INSEE-DEcas, DADS sur l'année 2000

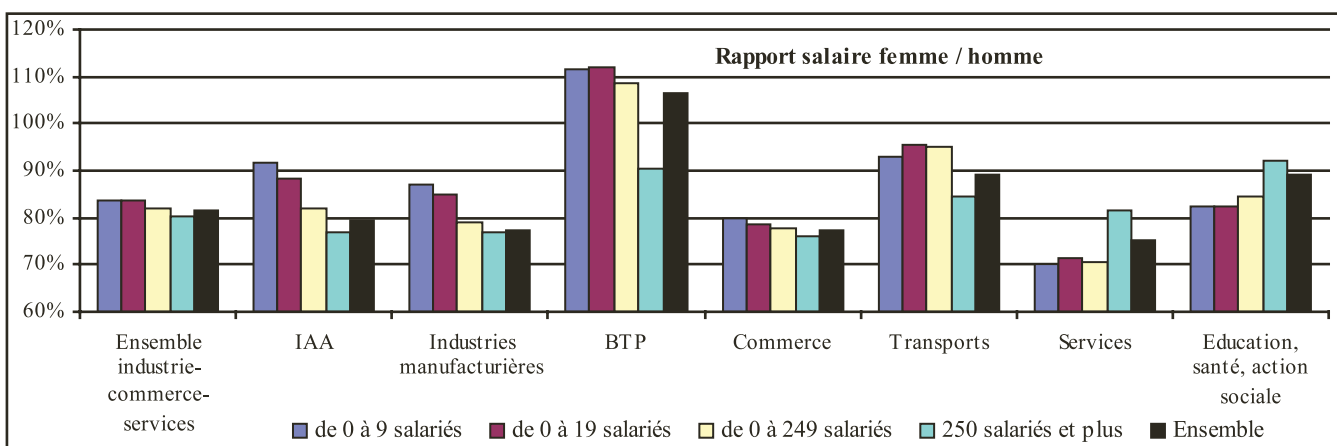
De même, dans chacun des secteurs la proportion de femmes dans l'emploi salarié atteint son maximum dans les entreprises de moins de 10 salariés (45 % contre 41 % en moyenne).

Le salaire annuel brut moyen par salarié à temps complet croît avec la taille de l'entreprise : dans tous les secteurs le salaire moyen dans les grandes entreprises est supérieur au salaire moyen constaté dans les PME.



Source : INSEE-DEcas, DADS sur l'année 2000

Par ailleurs le rapport du salaire moyen des femmes au salaire moyen des hommes (salariés à temps complet) décroît avec la taille de l'entreprise : l'écart salarial entre les femmes et les hommes est donc moindre dans les petites et moyennes entreprises, les secteurs des services et l'ensemble éducation-santé-action sociale faisant toutefois exception (dans les services de conseils et assistance les salariés sont fortement qualifiés et la différence de rémunération est atténuée).



Source : DADS sur l'année 2000

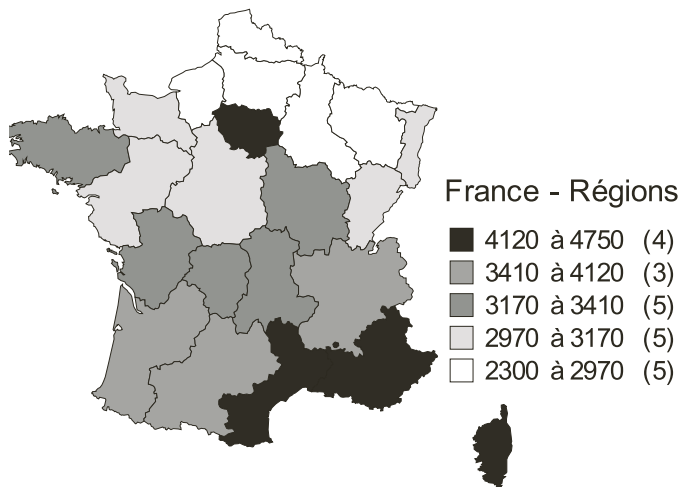




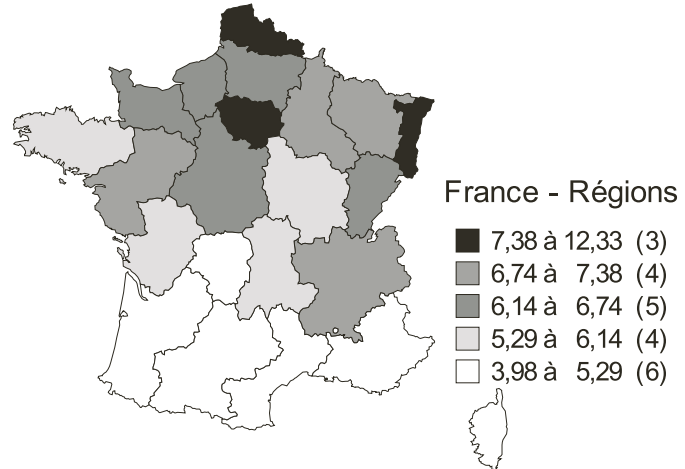
## UNE DENSITÉ D'ENTREPRISES PLUS FORTE AU SUD, ET DES ENTREPRISES PLUS PETITES

Si on considère le nombre de PME pour 100 000 habitants, trois grandes zones géographiques apparaissent : la moitié sud où la densité est la plus forte, avec un maximum pour les régions méditerranéennes, un quart nord-est où la densité est la plus faible avec entre les deux une zone intermédiaire, l'Ile-de-France, se distinguant des régions voisines par une densité proche de celle des régions méditerranéennes. Une autre carte se superpose en négatif à la précédente, celle de l'emploi moyen par PME : une plus forte densité de PME par habitant correspond globalement à une plus faible taille moyenne de ces PME.

Nombre de PME pour 100 000 habitants en 2000 :  
ensemble industrie-commerce-services



Emploi moyen par entreprise en 2000 :  
ensemble industrie-commerce-services



Source : INSEE-DEcas, base de données fiscales SUSE sur l'année 2000

Sur l'ensemble industrie-commerce-services, pour une moyenne nationale de 3 500 PME pour 100 000 habitants et une taille unitaire moyenne de 7,5 personnes occupées, on dénombre ainsi respectivement 4 500 et 4 100 PME pour 100 000 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, qui occupent en moyenne 4,4 et 4,0 personnes. La région Nord-Pas de Calais ne compte que 2 300 PME pour 100 000 habitants, mais celles-ci occupent en moyenne 9 personnes. La région Ile-de-France fait exception avec à la fois la densité maximale (4 300 PME pour 100 000 habitants) et la plus forte taille moyenne (12,3 personnes occupées).

4

Ce double phénomène se retrouve avec plus ou moins de netteté dans la plupart des secteurs, notamment les services et le commerce, qui représentent au niveau national respectivement le tiers et le quart des PME, ainsi que le bâtiment, l'industrie (avec cette petite différence que la densité de PME industrielles est maximale dans le quart nord-est cette fois) et même pour l'ensemble éducation-santé-action sociale (les différences de taille moyenne étant toutefois moins visibles, car la taille moyenne varie ici dans un intervalle étroit de 2,3 à 3 personnes occupées).

Si l'on considère quelques secteurs détaillés parmi les plus importants en termes d'entreprises, on dénombre un tiers de salons de coiffure par habitant en plus dans les régions du grand sud et près de deux fois plus de cabinets juridiques, tandis que le phénomène ne semble pas jouer pour les boulangeries-pâtisseries, dont la densité est certes faible en Nord-Pas de Calais et Picardie, mais atteint son maximum dans des régions médianes comme l'Auvergne, le Limousin et la région Poitou-Charentes.

### DÉFINITIONS

On a retenu une définition des entreprises selon la taille qui reprend celle de la Recommandation de l'Union Européenne du 3 avril 1996, mais en y ajoutant une catégorie supplémentaire, celle des TPE - Très Petites Entreprises - de 0 à 19 salariés, ou encore de 10 à 19 salariés :

Micro-entreprises	« 0 à 9 salariés »
Très petites entreprises (TPE)	« 10 à 19 salariés », ou encore « 0 à 19 »
Petites entreprises	« 20 à 49 salariés », ou encore « 0 à 49 »
Moyennes entreprises	« 50 à 249 salariés »
Petites et moyennes entreprises (PME)	« 0 à 249 salariés »

### LE CHAMP « ICS »

Le champ retenu est le champ dit ICS, ou « Industrie-Commerce-Services », qui ne prend pas en compte les secteurs d'activités suivants : l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les activités financières, l'administration, les activités associatives et la location immobilière.

